

Pouvoir d'emprunt

des entreprises, et surtout certaines petites entreprises, la somme de 1 milliard 200 millions de dollars?

Également, il a réussi avec un coup de maître, de génie, à retrancher une somme de quelque centaines de millions de dollars du budget de la Défense nationale. Monsieur le Président, nous demandons aux Canadiens de faire leur part pour aider à régler nos problèmes financiers. Nous demandons aux Canadiens d'être corrects avec eux-mêmes et avec l'État. Et voilà que le ministre des Finances du pays utilise des méthodes comptables moins qu'acceptables afin de donner l'impression qu'il réduit le déficit national alors que, en réalité, sa projection imaginative est trompeuse.

Monsieur le Président, après trois budgets comprenant des augmentations de taxes astronomiques, l'année 1986-1987 se termine avec un déficit d'environ 33 milliards de dollars égal au déficit de la dernière année complète du gouvernement libéral de 1983-1984 qui était d'un montant de 32 milliards 399 millions. Si on ajoute à cette somme les presque 7 milliards d'augmentation d'impôt, si on calcule l'argent que le gouvernement a encaissé de la vente de sociétés d'État, aujourd'hui, nous pourrions dire que le déficit du gouvernement canadien aurait atteint environ les 40 milliards de dollars. Voilà la réalité financière du gouvernement conservateur, monsieur le Président. Où est la réduction du déficit promise?

• (1640)

[Traduction]

Un gouvernement conservateur étant au pouvoir, tout le monde s'accorde pour dire que les riches et les sociétés sont moins imposés que les pauvres. Dans les documents budgétaires, on peut voir qu'Ottawa demandera aux particuliers dans la prochaine année financière, qui commence le 1^{er} avril, 43,3 milliards de dollars ou 48 p. 100 de plus qu'en 1984-1985, l'année où le gouvernement a été élu. Ces documents révèlent également que les sociétés paieront environ 10,135 milliards de dollars d'impôt fédéral sur le revenu la prochaine année financière ou 4,3 p. 100 de plus qu'en 1984-1985. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'une augmentation de 62 p. 100 de la taxe de vente fédérale et de la taxe d'accise au cours de la même période.

Non seulement la taxe de vente fédérale aura-t-elle augmenté quatre fois quand nous en serons au milieu de l'année, mais elle aura constamment été étendue à divers produits qui en étaient exemptés précédemment. Les derniers touchés sont les bonbons et les crèmes glacées pour les enfants. Ces augmentations, ainsi que d'autres touchant la taxe d'accise sur le tabac, les alcools et l'essence, sont venues s'ajouter aux impôts relevés par les provinces.

Un rapport préparé le mois dernier par le Conseil de la bienfaisance sociale, qui est un groupe fédéral consultatif, indiquait qu'une famille ayant deux enfants dont les deux parents travaillent pour obtenir un revenu de 15 000 \$ a payé 407 \$ d'impôt fédéral sur le revenu pendant l'année civile 1985. Cette année, la même famille paiera 770 \$, soit 90 p. 100 de plus. Une famille dont les revenus s'élèvent à 20 112 \$, ce qui est le seuil de pauvreté pour une famille de quatre personnes vivant dans une ville de 500 habitants ou plus, a payé 1 290 \$ d'impôt fédéral sur le revenu en 1985. Cette année, cette même famille paiera 1 736 \$, soit 25 p. 100 de plus.

Au niveau de revenu moyen de 42 000 \$, l'impôt fédéral sur le revenu s'élèvera cette année à 6 102 \$, ce qui représente une augmentation de 32 p. 100 ou de 1 487 \$. Par contre, l'impôt sur le revenu pour un couple qui gagne 100 000 \$ aura augmenté de 319 \$ ou 2 p. 100 pendant la même période. L'impôt fédéral sur le revenu pour une famille disposant d'un revenu de 80 000 \$ aura été majoré de 8 p. 100 ou 1 056 \$. Ces chiffres sont très alarmants, ils nous montrent que l'écart entre les riches et les pauvres au Canada s'agrandit rapidement et dangereusement et que le gouvernement ne fait rien pour y remédier. En fait, il contribue à l'élargir.

Depuis qu'il est arrivé au pouvoir, le gouvernement promet une réforme fiscale mais nous l'attendons toujours, et combien de temps encore allons-nous l'attendre? Dans son budget, le ministre des Finances (M. Wilson) a promis que nous aurions un Livre blanc au printemps pour nous faire connaître les intentions du gouvernement. J'espère que dans le prochain budget il se décidera à réformer la fiscalité. Comment les Canadiens pourraient-ils croire que le ministre des Finances ou le gouvernement conservateur ne va pas, sous prétexte de réforme fiscale, augmenter les impôts? Après tout, c'est l'actuel ministre des Finances qui a déclaré à la Chambre des communes le 6 mars 1984 que si un gouvernement conservateur était élu «nous réduirions les dépenses. Nous nous garderions d'augmenter les impôts qui sont déjà trop élevés». Dans le même discours il a ajouté: «Car en augmentant les impôts, nous fournissons plus d'argent à dépenser aux politiciens et aux bureaucrates». Mais dans ses trois budgets, il a augmenté les impôts. Les Canadiens n'ont jamais connu de telles augmentations depuis la Deuxième Guerre mondiale. Comment pourraient-ils faire confiance au ministre des Finances, au premier ministre et au gouvernement conservateur, comment pourraient-ils croire qu'ils ne profiteront pas de cette réforme fiscale pour pressurer encore plus les couches à faibles et à moyens revenus afin de pouvoir offrir des cadeaux à leurs amis comme les concessions fiscales qu'ils ont déjà accordées aux multinationales et aux bien nantis?

[Français]

Monsieur le Président, le ministre des Finances continue à nous promettre une réforme fiscale, laissant croire qu'il va la faire comme il nous l'a promis dans son discours du Budget du 18 février 1987. Nous allons attendre avec impatience ce fameux Livre blanc afin de connaître les intentions du gouvernement.

Souvent, dans cette Chambre, le ministre des Finances a suggéré que si l'Opposition avait de bonnes suggestions à lui proposer, il fallait lui offrir nos idées, afin qu'on puisse avoir une réforme fiscale acceptable à tous les Canadiens.

Monsieur le Président, j'aimerais profiter de cette occasion, de ce débat économique, pour faire quelques suggestions en matière fiscale au ministre des Finances, afin que nous puissions avoir un système fiscal équitable, juste, simple, pour tous les Canadiens.

Tout d'abord, pour que sa réforme fiscale soit respectée et appropriée, le gouvernement ne doit chercher aucune augmentation de taxes ou d'impôts. Si un tel ajustement résulte en une augmentation de taxes ou d'impôts, le gouvernement doit s'engager à rembourser les contribuables par des crédits